

Le régiment des sapeurs-pompiers de Paris et la Libération



LE RÉGIMENT DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS ET LA LIBÉRATION



Arrivée du lieutenant-colonel Camus à Champperret

« Sapeurs-pompiers de Paris tous à vos postes pour Sauver ou Périr et réaliser la Sécurité Parisienne » voici quelques mots extraits de la consigne n°2 portés le 20 août 1944 à la connaissance des sapeurs-pompiers de Paris par le lieutenant-colonel Camus qui prend le même jour le commandement du Régiment. Ayant rappelé dans cette consigne que la mission première des hommes était: « (...) d'assurer le service normal [celui de la défense contre l'incendie et le sauvetage] sous la direction des chefs en fonction (...) », Camus précise que pour les « (...) activités en dehors du service d'incendie (...) seuls les chefs mandatés ont le droit de donner des ordres (...) ».

Ainsi, il donne à la réalisation de la *Sécurité Parisienne* au cours des journées qui conduisent à la libération de la capitale deux aspects: celle d'une activité normale orientée sur le service de protection des biens et des personnes et celle d'une action tournée vers la forme « Résistance » deux aspects que nous évoquerons ici.

1° LA SITUATION DU RÉGIMENT À LA VEILLE DE L'INSURRECTION

Institué spécialement pour le service de secours et de défense contre l'incendie⁴¹³ sous la haute direction du Préfet de Police, le Régiment est à la charge financière de la ville de Paris et du département de la Seine. Corps d'infanterie contrôlé pendant l'occupation par la Feuerschutzpolizei (Police de protection incendie allemande), le Régiment est placé en avril 1943 sous l'autorité directe du Ministre secrétaire d'état à l'Intérieur qui exerce les attributions antérieurement dévolues au secrétaire d'état à la Guerre (organisation, recrutement, avancement, discipline..).

Pour opérer le Corps est servi par un effectif de cinq mille trois cent quatre vingt dix pompiers (trois mille trois cent quatre vingt seize d'active, et mille huit cent quatre vingt quatorze réservistes)⁴¹⁴. Il est divisé administrativement en quatre bataillons, constitué de plusieurs compagnies dont le champ d'action couvre Paris et l'ensemble du département de la Seine⁴¹⁵. Sur les vingt secteurs que compte le département, opèrent plusieurs centres de secours.

Une Compagnie Hors Rang (regroupant de nombreux services) et un Groupe Technique de Défense Passive (GTDP)⁴¹⁶ viennent compléter le dispositif. Enfin le Régiment dispose d'un matériel perfectionné et varié constitué de trois cent neuf véhicules (moto-pompes comprises), de trois bateaux-pompe (*Paris; Ile de France; Lutèce*) ainsi que deux vedettes (*Seine; Marne*).

A la veille de l'insurrection le Régiment compte, avec les Gardes de Paris (futurs gardes républicains) et les Groupes mobiles de réserve (GMR), comme une des composantes des Forces Gouvernementales⁴¹⁷ que commande le général Hary.

⁴¹³ Sur la voie publique, les sapeurs-pompiers trouvent immédiatement l'eau en ouvrant des prises spéciales : les « bouches d'incendie ». En 1944, on compte à Paris 9877 bouches d'incendie et 4035 dans les communes de la Seine. Par ailleurs 836 bouches d'incendie appartiennent à des administrations ou des particuliers et permettent ainsi la défense d'établissements publics ou privés.

⁴¹⁴ Dont 713 militaires réservistes en congé conditionnel

⁴¹⁵ Le décret du 22 février 1940 (6 articles) intègre les sapeurs-pompiers communaux du département de la Seine (870 sur 2000 environs) dans l'organisation du corps des sapeurs-pompiers de Paris. Tandis que certains sont astreints aux obligations du service militaire, les autres sont à la disposition des autorités communales comme pompiers auxiliaires, volontaire ou requis civils.

La loi n° 205 du 5 avril 1943 réorganise le Régiment et étend sa mission à tout le département de la Seine. A la suite de cette loi, le secrétaire d'état à l'Intérieur exerce sur le Corps les attributions antérieurement dévolues au secrétaire d'état à la Guerre : organisation, recrutement, commandement militaire, police intérieure, discipline, avancement, récompenses, gratifications, administration intérieure.

⁴¹⁶ Le Groupe Technique de Défense Passive est chargé spécialement du contrôle, de la vérification et des réparations des appareils de protection contre les gaz de combat appartenant à la population civile ou détenus par certains établissements du département de la Seine. Trois nouvelles missions vont venir s'ajouter à celle pour laquelle ce groupe est créé au départ : 1° - contrôle, vérification, réception et expédition dans certains départements d'un nombre important d'appareils de protection contre les gaz (pour le compte de la Direction de la Défense Passive au ministère de l'Intérieur) ; 2° - gestion du magasin central de Saint Ouen (organe de ravitaillement des magasins des inspections régionales de la Province) ; 3° - instruction et formation des inspecteurs et chefs d'ateliers de la Province. Le Groupe Technique de Défense Passive dispose d'un important matériel de contrôle, de voitures-ateliers et de moyens de transport. Il contrôlera 697 050 appareils et 711 054 cartouches filtrantes.

⁴¹⁷ Les Forces Gouvernementales ont d'autant plus d'importance qu'elles forment les « forces dites du maintien de l'ordre ».

2° UNE MISSION TRADITIONNELLE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SAUVETAGE RENDUE DIFFICILE VOIR DANGEREUSE.

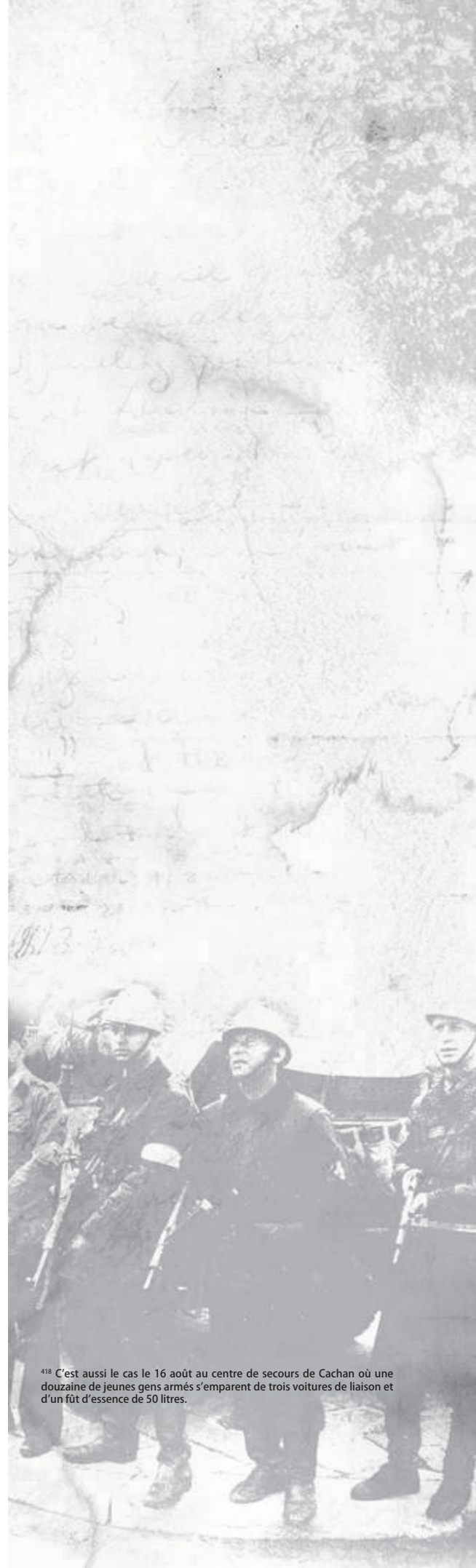
La mission traditionnelle des sapeurs-pompiers parisiens est rendue parfois difficile suite aux réquisitions répétées de véhicules par les autorités allemandes en retraite. Les centres de secours sont alors privés de moyens extrêmement précieux pour accomplir leurs missions. C'est ainsi qu'entre le 13 et le 21 août cinq voitures de liaison, trois camionnettes, deux camions, vingt-deux motocyclettes et un bateau-pompe, le « Paris », tombent aux mains de l'occupant⁴¹⁸.

Par ailleurs les missions des « soldats du feu » sont rendues dangereuses au regard du cadre insurrectionnel que vient rompre une trêve intermittente et équivoque. Le message envoyé le 19 août dans l'après-midi par la Préfecture de Police à l'état-major du Régiment situé porte de Champerret indique que pour toute intervention au cours de la nuit « *Les cornes à deux temps des voitures d'incendie doivent être actionnées à l'aller et au retour* ». Le 21 août le chef de bataillon Curie, commandant en second du Régiment, rappelle que les « *véhicules (de liaison) doivent circuler très lentement, avertir très tôt, chaque fois qu'un détachement allemand est en vue et s'arrêter à l'ordre* ». Enfin le 22 août, le lieutenant-colonel Camus obtient par l'intermédiaire du consul de Suède, Raoul Nordling, l'assurance que les allemands ne tireront plus sur les véhicules du Corps sous condition que ces derniers n'effectuent aucun transport d'armes.

Se rendre sur les lieux de l'intervention est une opération qui peut se révéler extrêmement périlleuse pour les sapeurs-pompiers. C'est ainsi que de nombreuses interventions se déroulent sous les tirs nourris de l'armée allemande qui empêchent toute approche des lieux où sous les balles provenant de vifs accrochages entre l'occupants et certains éléments des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.). Souvent les sapeurs-pompiers sont dans l'obligation de se replier dans l'attente d'une accalmie.

L'incendie de la rue Auguste Chabrières (15^e arrondissement) - 25 août 1944

Le vendredi 25 août à 01h35, les sapeurs-pompiers se rendent rue Auguste Chabrières pour un incendie concernant un convoi allemand composé de quinze véhicules. Sur les lieux, le combat fait rage entre F.F.I. et soldats allemands. Dans l'impossibilité d'intervenir, les « soldats du feu » se tiennent à proximité. Au bout d'une trentaine de minutes, alors que le calme semble être revenu, les allemands tirent de nouveau en direction des engins d'incendie. Le chef de garde donne aussitôt l'ordre de se retirer et ce n'est qu'après une demi-heure, alors que les tirs ont cessé, que les soldats du feu, auprès desquels cinquante soldats allemands se constituent prisonniers, peuvent procéder à l'extinction.



⁴¹⁸ C'est aussi le cas le 16 août au centre de secours de Cachan où une douzaine de jeunes gens armés s'emparent de trois voitures de liaison et d'un fût d'essence de 50 litres.

⁴¹⁹ - Sapeur Mary (9^e compagnie d'incendie) : tué le 20 août à Saint-Ouen. Vers 16 heures 30, une vive fusillade s'engage entre les troupes allemandes et les F.F.I., place de la mairie et dans les rues avoisinantes. Un grand nombre de personnes passe en courant devant le centre de secours (rue Ampère) en criant qu'il y a des blessés. Le sapeur Mary se précipite alors à l'extérieur du centre de secours afin d'assister les personnes blessées et se dirige avec deux de ses camarades vers la place de la mairie située à 200 mètres du poste. Protégés par les bâtiments de l'école communale, les trois sapeurs avancent rue Diderot sans difficulté jusqu'à la place de la mairie. A ce moment là une rafale tirée dans la direction des trois sapeurs-pompiers atteint mortellement le sapeur Mary dans la région du cœur et à la tête.

-Caporal Leick (26^e compagnie d'incendie) : tué le 24 août 1944 à Saint Denis.

A 16h55, les pompiers du centre de secours de Saint-Denis interviennent pour l'extinction d'un feu mis volontairement par l'occupant allemand à un dépôt de papier (n° 69 de la rue de Strasbourg à Saint Denis). Le fourgon mixte se rend sur les lieux. Alors que le sergent-chef Bourgeois procède à l'extinction, deux camions allemands, armés de mitrailleuses lourdes et de mitraillettes, ouvrent le feu dans la rue de Strasbourg en direction d'une barricade qui est dressée à proximité du fourgon mixte. A ce moment précis le caporal Leick, qui se rend à la voiture pour prendre une pelle et effectuer le déblai, reçoit une rafale de balles. Grièvement blessé à la jambe gauche et aux reins, ce dernier reçoit d'un infirmier allemand les premiers soins sur place avant d'être transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Denis où il meurt. Le fourgon mixte, les roues crevées et les vitres brisées, est remorqué jusqu'à la caserne par une voiture de ravitaillement.

-Sapeur Bel (27^e compagnie d'incendie) : tué le 25 août à Gennevilliers. Vers 15 heures une patrouille allemande, forte d'une quinzaine d'hommes, vient de traverser le pont d'Épinay en direction de Gennevilliers. Elle est attaquée par des membres des F.F.I. retranchés dans un immeuble au n°135 avenue du pont d'Épinay (Gennevilliers) voisin du cantonnement de l'observatoire régimentaire n° 8 où le sapeur Bel est détaché. Face à la fusillade, le pompier prend la décision de fermer les volets donnant sur la rue. Son geste est mal interprété par les soldats allemands qui le prennent pour un combattant et tirent dans sa direction. Le sapeur Bel cède de ses blessures le 29 août à la clinique de la rue Saint Denis à Asnières.

-Sapeur Caupain (23^e compagnie d'incendie) : tué le 26 août à Montevran.

Alors qu'il se rend avec des collègues au n°152 boulevard de Lorraine au Perreux (Seine) pour relever des camarades blessés (sergent Sebico et sapeur Masseaux), le sapeur Caupain est arrêté et fait otage par les allemands le 25 août. Il est dirigé sur l'usine Thomson à la Maltournée (commune de Neuilly sur Marne / Seine et Oise). Là, avec cinquante trois prisonniers civils et militaires, le sapeur Caupain est emmené en camion le 26 août au matin en direction de Lagny. Le convoi prend la direction de Belfort. L'interdiction de parler à l'intérieur du véhicule est formelle. Caupain est rappelé à l'ordre deux fois avant l'arrivée à Montevran (quelques kilomètres à l'Est de Lagny). Dans le village, Caupain tente à l'arrêt de parler à des civils qui se trouvent à proximité du camion. Sans sommation un soldat allemand tire sur Caupain. Touché à la poitrine, ce dernier meurt quelques instants plus tard sans avoir prononcé une seule parole. A la sortie de Montevran, les occupants du camion reçoivent l'ordre de jeter le cadavre sur la route.

⁴²⁰ Le vendredi 18 août à 12h00, au n° 4 rue Belhomme (18^e arrondissement) l'incendie demande l'établissement de 11 grosses lances et 2 petites. Ce dernier semble avoir été mis volontairement par l'occupant. Le bâtiment, annexe des magasins Dufay est endommagé sur une superficie de 1500 m² du 3^e au 6^e étage.

⁴²¹ Le jeudi 24 août à 21h35, les sapeurs-pompiers des centres de secours de Ménilmontant, Bondy, Pantin, Sévigné et Central (Département Nord) interviennent pour un incendie au n° 122 rue de Pantin à Noisy-le-Sec au moyen de sept grosses lances et trois petites. L'incendie concerne un camp militaire placé à la limite des communes de Noisy-le-Sec et de Romainville. Les bâtiments composés d'un simple rez-de-chaussée et en maçonnerie légère servent de magasins de stockage pour du matériel de campement et des effets d'habillement militaire. Le feu mis volontairement par l'occupant allemand est circonscrit à 06h05.

⁴²² - Le mercredi 23 août à 11h27, les sapeurs-pompiers des centres de secours de Plaisance et de Port Royal interviennent sur quatre camions incendiés, sur l'avenue d'Orléans (face au n° 96) pour établir un barrage. Les troupes allemandes ont mis volontairement le feu aux véhicules au moyen de bidons d'essence. Le feu est éteint à 11h58.

- Le lundi 21 août à 18h44, les sapeurs-pompiers interviennent à la caserne Mortier (n°118 au 146 rue Mortier dans le 20^e arrondissement). Les allemands sur le point de quitter la caserne ont arrosés d'essence plusieurs magasins et dépendances de la caserne avant d'y mettre le feu.

- Le jeudi 24 août 1944 à 19h50, les pompiers des CS de Vincennes, Charonne et Chaligny interviennent pour feu mis volontairement par les autorités d'occupation à un bâtiment à usage de dépôt de munitions (cartoucherie de Vincennes) route des sabotiers dans le 12^{ème} arrondissement.

Au cours des missions traditionnelles, dix-neuf sapeurs-pompiers sur trente quatre sont blessés par balles, grenades ou par des éclats d'obus. Alors que quatre⁴¹⁹ sont tués par des balles allemandes, dix sont arrêtés sur les lieux même de l'intervention et emmenés comme otages. Quatre mourront en déportation.

Jamais le Corps n'aura été autant mis à contribution sur une période aussi courte que celle de la Libération. Dix mille cinquante-huit interventions sont enregistrées dont sept cent vingt-cinq pour Paris et trois cent trente-trois pour la banlieue. La moitié concerne des feux, soit quatre cent treize au total (deux cent soixante à Paris et cent soixante et onze en province).

2.1 Les causes d'incendie

2.1.1 Incendies déclenchés volontairement par l'occupant

On en dénombre trente-trois pour Paris et vingt-six pour les communes du département de la Seine. Ces feux ont été mis volontairement à des magasins⁴²⁰, des entrepôts (matériel, effets militaires⁴²¹), des véhicules⁴²², des wagons, des casernes⁴²³ et des dépôts de munitions⁴²⁴, par l'occupant au moment du retrait des troupes et ce au moyen de grenades, de balles incendiaires ou d'essence. A de nombreuses reprises les allemands minent les lieux avant leur départ.

Explosion du Central téléphonique de Saint Amand (15^e arrondissement) - jeudi 24 août 1944

A leur arrivée place d'Alleray, où se trouve un central téléphonique comportant de nombreuses salles d'exploitation téléphonique et télégraphique allemande ainsi que bureaux et des machines d'appels, les sapeurs-pompiers sont mitraillés par des soldats allemands prenant la fuite en camions ainsi que certains restés sur les toits. Descendu du fourgon-pompe, l'adjudant-chef Taxile apprend que son premier-secours a été enlevé avec son personnel. Faisant ranger en hâte avec un sous-officier d'alimentation l'engin et l'échelle dans la rue Paul Barnel, les deux pompiers se retrouvent cernés par une file de voitures allemandes de retour après s'être heurtées à un barrage. Sous la menace de mitraillettes, deux sous-officiers allemands font reculer les « soldats du feu ». En s'éloignant, ces derniers effectuent un violent tir en rafale pour couvrir leur retraite. En début de soirée, les secours de Grenelle (fourgon-pompe, échelle et premier-secours) arrivent sous les ordres du lieutenant About. Une reconnaissance du central téléphonique est entreprise. L'établissement est en cours quant à nouveau une vive fusillade éclate. Le personnel est mis à l'abri et la reconnaissance se poursuit dans les immeubles mitoyens du n°6 et 10 de la rue Saint-Amand. Le lieutenant About traverse d'un bond la place pour retrouver son personnel réfugié à la clinique d'Alleray. Le capitaine Bonnard, commandant la 6^e compagnie, arrive à son tour sur les lieux entouré par des soldats allemands armés qui ont fait conduire quatre de leurs blessés à la clinique. Les soldats valides s'y sont rendus quant à eux avec armes et bagages avant d'être confiés au lieutenant Berton des F.F.I. du 14^e arrondissement. Le 25 août à 1h15, le Central semble complètement détruit. A 10 heures après qu'une reconnaissance ait été faite par le lieutenant Rossigneux, commandant provisoirement la compagnie, l'envoi d'un fourgon-pompe est ordonné pour procéder à l'extinction de

...

l'incendie qui sévit dans les sous-sols. A 11h35, trois petites lances sont établies. Jusqu'au 29 août des employés du laboratoire municipal désamorcent de nombreux explosifs ainsi que des munitions non éclatées.

2.1.2 Incendies résultant des combats entre résistants et autorités d'occupation.

On dénombre vingt deux incendies sur Paris et cinq dans le département de la Seine.

L'incendie du Grand Palais - 23 août 1944

Le feu s'est déclaré dans le cirque Jean Houcque en début de matinée à la suite d'échanges de tirs d'armes automatiques et d'obus entre des soldats et chars allemands et des résistants retranchés dans le grand Palais. Dix sept grosses lances et six petites sont nécessaires pompiers parisiens pour circonscrire et éteindre l'incendie. Le cirque est entièrement détruit ainsi qu'un grand nombre de bureaux et une partie de la toiture (15000 m2).

2.1.3 Incendies déclenchés volontairement par les F.F.I

Parmi les vingt incendies relevés :

- Le mardi 22 août un incendie s'est déclaré à la gare Est-Pierres, rue d'Aubervilliers dans le 18^e arrondissement. Un groupe de FFI a mis le feu à plusieurs wagons en partance pour l'Allemagne. Ces derniers transportent du magnésium et de la dynamite (pour l'un d'entre eux). Armes à la main les F.F.I. empêchent « les soldats du feu » d'intervenir. L'extinction se voit repoussée de plusieurs heures.

-Le mercredi 23 août, les pompiers procèdent rue de Courcelles (17^e arrondissement) à l'extinction d'un feu sur un char allemand après qu'une grenade incendiaire ait été lancée par des FFI. Les munitions stockées dans le char explosent causant de graves dégâts aux alentours. et blessant gravement les occupants.

-Le vendredi 25 août à 20h00, les sapeurs-pompiers interviennent au métro *Eglise de Pantin* où des FFI voulant déloger des soldats allemands réfugiés dans les souterrains du métro, ont lancé des grenades fumigènes et offensives par les différentes entrées. Alors que onze soldats allemands se rendent, deux entrées prennent feu. Une reconnaissance des pompiers est entreprise par une sous-station de la rue Victor Hugo avant qu'ils n'entreprennent l'attaque du foyer au moyen de deux lances.



2.1.4 Incendies résultant des combats entre la 2^e Division Blindée et les points de résistance allemands.

Au cours de la journée du 25 août, les interventions des sapeurs-pompiers dans la capitale «collent» à la progression des éléments de la 2^e Division Blindée du général Leclerc. Celles-ci sont étroitement liées aux zones où se déroulent de violents combats entre les points de résistance allemands et les sous-groupements et détachements des groupements tactiques de la 2DB.

1^o Autour de l'Hôtel Meurice, siège du général Von Choltitz commandant du Gross-Paris.⁴²⁵

Les secours interviennent sur un camion transportant des fûts d'essence place de l'Opéra sous les tirs d'allemands embusqués sur la Platzkommandantur. Les opérations d'extinction se poursuivent rue de Castiglione, rue de Rivoli, rue d'Alger, rue du Mont-Thabor, rue Mondovi sous les rafales de mitrailleuses. De nombreux foyers ayant pris naissance sur une quinzaine de véhicules allemands et commençant à s'étendre au rez-de-chaussée et l'entresol de l'Hôtel Meurice ainsi qu'à une partie du bâtiment de la Cour des Comptes sont rapidement circonscrits et éteint par les sapeurs-pompiers.

2^o Autour du ministère des affaires étrangères et du Palais Bourbon⁴²⁶, siège pour le Palais Bourbon des bureaux civils de l'état-major administratif du commandant du Gross-Paris.

A 12h25 les sapeurs-pompiers de trois centres de secours sont appelés pour un violent feu sur cinq étages d'un bâtiment du ministère des Affaires Etrangères, rue de Constantine /angle rue de l'Université. Le feu a pris naissance suite aux très violents combats⁴²⁷ qui s'y déroulent. Les opérations d'extinction ne sont pas immédiatement entreprises sur l'ordre d'un officier du sous groupement Rouvillois et ne débutent qu'à 20 heures. Durant les sept heures d'attente, les sapeurs-pompiers sont mis en réserve rue Saint Dominique où ils établissent le poste de commandement à la maison de la Chimie. Le feu ne sera définitivement éteint que le 26 août à 5h30 du matin. Parallèlement, cinq centres de secours interviennent pour un feu qui s'est déclaré sur trois étages au Palais-Bourbon (rue de Bourgogne). Avec trois lances alimentées par un engin, les pompiers arrivent à préserver le bâtiment où est située la bibliothèque. Tandis que certains d'entre eux enravent la progression des flammes vers le corps principal de l'édifice (salle des séances), d'autres opèrent le déménagement et le bâchage de la bibliothèque ainsi que le déménagement des livres. A 21h20 l'incendie du Palais-Bourbon est circonscrit.

Parallèlement à la défense contre l'incendie, les sapeurs-pompiers procèdent au sauvetage et à l'évacuation de nombreuses victimes, civils, résistants, soldats allemands, suite aux mauvaises manipulations d'explosifs, aux nombreuses « escarmouches » ainsi qu'aux tirs perpétrés par l'occupant depuis des véhicules en marche. C'est ainsi que les sapeurs-pompiers relèvent à Paris trente cinq blessés (trente et un civils et quatre FFI), neuf tués⁴²⁸ (deux civils - trois FFI - deux allemands - deux pompiers) et dix blessés en banlieue.

⁴²⁵ Le groupement tactique (GT) du colonel Billote articulé en deux sous-groupements:

Le sous-groupement Warabiot rejoint la Préfecture de Police avant de se scinder en trois détachements pour attaquer l'hôtel Meurice:

1^o détachement Branet (au centre): rue de Rivoli, hôtel Meurice, place de la Concorde;

2^o détachement Bricard (gauche): quai du Louvre, quai des Tuileries;

3^o détachement Sammarcelli (droite): rue Saint-Honoré, il passe par la place de l'Opéra hôtel Meurice, Elysées, champs-Élysées.

⁴²⁶ A 14h19, les pompiers interviennent sur un feu de camion allemand transportant des fûts d'essence place de l'Opéra face au n°2. La place est alors balayée par des rafales de tirs provenant de l'avenue de l'Opéra et de la kommandantur. A 14h40, les soldats du feu interviennent à la hauteur du n° 6 de la rue de Castiglione où sept véhicules allemands sont en flamme ainsi qu'une pharmacie. A l'approche de la place Vendôme, les tirs provenant de l'hôtel Meurice et de l'hôtel Continental en direction de la rue de la Paix interdisent l'accès au fourgon-pompe du Régiment qui est laissé à l'abri rue des Capucines. Protégés par les arcades jusqu'à la rue du Mont Thabor, les sapeurs-pompiers, sont obligés de progresser à pied pour la reconnaissance. Ils établissent par la suite deux grosses lances. A 14h40, les pompiers parisiens interviennent sur un feu de camion allemand face au n° 2 de la rue d'Alger. Le véhicule est chargé de denrées diverses et de munitions. A 14h44, les pompiers du centre de secours de Saint-Honoré interviennent à hauteur des n° 11,13 et 14 de la rue d'Alger où les troupes de Leclerc incendient les voitures avec des lances-flammes. Sous la protection d'un char d'assaut américain qui neutralise les tirs adverses venant de la façade d'une maison située dans un terrain vague et faisant face à la rue d'Alger, les pompiers éteignent trois véhicules allemands en flamme et circonscrivent un départ de feu sur une façade des bâtiment avoisinants. A 14h54, ils procèdent à l'extinction d'un feu sur un char de combat allemand (face au n° 3 de la rue de Castiglione) résultant de la projection d'engins incendiaires. A 14h56, les pompiers interviennent au n° 44 de la rue du Mont Thabor au 2^e étage des bureaux de la Cour des Comptes pour un feu communiqué par les véhicules allemands incendiés dans la rue. A 15h02, le premier-secours de Rousseau intervient à son tour dans la rue de Castiglione, angle rue de Rivoli pour des véhicules allemands (chenillettes, chars et voitures) en proie aux flammes. A 17h00, les pompiers se rendent au jardin des Tuileries où vingt deux véhicules allemands sont en proie aux flammes. Le fourgon-pompe se met en aspiration dans le bassin central du jardin. L'opération d'extinction demandera trois heures. A 17h56, « les soldats du feu » interviennent place de la Concorde où ont été incendiées trois voitures allemandes au n° 2 de la place face à l'hôtel Crillon.

⁴²⁸ Dimanche 20 août à 20h00 : les sapeurs-pompiers du centre de secours de Rosny-Semabat se rendent au square Richard Garde Bled après que des soldats allemands aient tiré sur la foule stationnées devant et aux abords la mairie. Quatre personnes sont tuées et deux autres blessées. Elles sont relevées par les pompiers aidés des équipes nationales avant d'être transportées au poste sanitaire de la mairie et à l'hôpital Saint-Antoine.

2.1.5 Incendies sur Paris et la banlieue résultant des bombardements de l'aviation allemande - nuit du 26 au 27 août 1944.

« Le bombardement que l'aviation allemande fait subir à Paris dans la nuit du 26 au 27 août rompt très vite l'euphorie, (...) ramène brutalement au quotidien et rappelle l'ordre des priorités : la guerre n'est pas finie ». Pierre Laborie.

Dans la nuit du 26 au 27 août, Paris et la banlieue font l'objet de deux attaques aériennes allemandes. Les renseignements des observatoires du Régiment⁴²⁹ indiquent que les bombardements très violents ont atteint neuf arrondissements⁴³⁰ de Paris⁴³¹ et quinze communes du département de la Seine⁴³². Ils ont été exécutés par une cinquantaine d'avions isolés volant à basse altitude⁴³³. Les bombes incendiaires ont donné naissance à de nombreux foyers d'incendie dans les îlots nettement séparés les uns des autres. On relève mille cinquante cinq points de chute dans les différents secteurs bombardés. Mille six cent trente deux sapeurs-pompiers sont mobilisés et trois cent quatre vingt trois lances sont établies pour venir à bout des flammes.

Débordé, le Régiment fait appel pour la première fois aux pompiers de Seine et Oise. Jusqu'au mercredi 30 août les secours du Corps procèdent à l'extinction des nombreux incendies ainsi qu'aux sauvetages des personnes ensevelies. Alors qu'à Paris on retire des décombres cinquante six blessés et dix sept tués, dans le département de la Seine onze personnes sont retirées vivantes et neuf sans vie.

3° ACTIONS DES SECTIONS SPÉCIALES DES COMPAGNIES CLANDESTINES DU GROUPEMENT RÉGIMENTAIRE DE RÉSISTANCE SÉCURITÉ PARISIENNE

Assurer la *Sécurité Parisienne* c'est aussi garantir parallèlement à la mission traditionnelle du Corps, les actions des compagnies clandestines du mouvement régimentaire de résistance.

3.1 Historique et organisation du groupement régimentaire de résistance

Sécurité Parisienne trouve racines au cours de l'année 1942⁴³⁴. A ses débuts le groupement, filiale du mouvement *Résistance*, est inconnu du commandement. Il voit se cristalliser en juillet 1944 autour d'un noyau actif comptant six officiers, contre quatre en 1943, quatre cent quatre vingt dix huit sapeurs-pompiers disséminés dans les compagnies d'incendie et ayant appartenu pour certains au réseau régimentaire du mouvement Organisation Civile et Militaire (OCM), « victime » en janvier 1944 de la répression allemande.

Avec *Sécurité Parisienne* la Résistance au sein du Régiment est réorganisée sur un plan collectif. Elle est ordonnée, hiérarchisée et commandée de façon militaire.

Le 15 août, la consigne n° 1 est diffusée au sein de chaque compagnie d'incendie. Elle précise que: « certains groupements (il faut entendre ici de résistance) étrangers au Régiment essayent de s'adjoindre des gradés et sapeurs pour remplir diverses missions (...). Le régiment à les siennes et elles lui suffisent ». Par ailleurs

⁴²⁹

- Le centre de renseignement régimentaire a pour mission de signaler rapidement et avec précision à l'état-major, les zones atteintes par les bombardements afin de procéder à l'envoi des secours sur les lieux sinistrés. Le centre régimentaire de renseignements comprend dix observatoires.

- Le « détachement rapide » composé de neuf engins (14^e compagnie - centre d'instruction régimentaire, place Duplex dans le 15^e arrondissement) ainsi que le « détachement Nord » (mis sur pied le 1^{er} juillet 1944) sont maintenus constamment en état d'alerte et prêts à intervenir dans une zone bombardée de la région parisienne ou de la province.

- Les principales améliorations réalisées en 1944 sont la mise en service d'une voiture PC dans chaque bataillon. Elle est destinée à matérialiser sur les lieux mêmes des bombardements ou des grands sinistres le poste de commandement avancé. 70 motocyclettes destinées à renforcer les moyens actuels du corps et engins rapides de liaison et de reconnaissance indispensables en cas de bombardement important ; 2 vedettes car il y a intérêt à disposer dès le début des opérations d'extinction, du nombre maximum

⁴³⁰ 3^e, 4^e, 5^e, 12^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 20^e arrondissements.

⁴³¹ - Halle aux vins : 35 lances ;
- Bâtiments industriels rue Danois : 20 lances ;
- Magasins généraux, quai de la Gare : 10 lances ;
- Usines Panhard, avenue d'Ivry : 10 lances ;
- Usines saint Frères : 7 grosses lances ;
- Ilot d'immeubles rue des Francs Bourgeois, rue Vieille du temple, rue des Blancs-Manteaux et rue des Guillemites.

⁴³² Alfortville, Aubervilliers, Bagnoleux, Créteil, Drancy, Les Lilas, Alfortville, Montreuil, Pantin, Romainville, Saint-Denis, Saint-Mandé, Sceaux, Vincennes, et Vitry.

⁴³³ Les avions sont « armés » de :

- Bombes constituées par un container renfermant 120 à 150 grenades explosives et connues sous le nom de bombes SD, causant de grands ravages parmi la population ;

- Bombes explosives de plusieurs types ;

- Bombes incendiaires de 50 kg renfermant d'un liquide d'hydrocarbure additionné de phosphore ;

- Bombes à retardement de gros calibre (1000kg) chargées d'ammalot (explosif).

⁴³⁴ Parallèlement l'Organisation Civile et Militaire (OCM) noyautait le Régiment par le biais du commandant de Soutraite, organisateur militaire pour la ville de Paris. Le 14 janvier 1944, le réseau régimentaire du mouvement de résistance est « victime » de la répression allemande. Il devient alors urgent de réorganiser la résistance au sein du Corps sur le plan collectif car de nombreux sapeurs-pompiers prennent le maquis ou sont enclins à se tourner vers des formations extérieures.

la consigne précise qu' « aucune formation (autre que Sécurité Parisienne) n'a autorité pour donner un ordre quelconque aux gradés et sapeurs du régiment (...) ». ⁴³⁵.

Le 18 août, les officiers « cadres » de *Sécurité Parisienne* se réunissent au café Dreher, place du Châtelet, et déterminent les mesures à prendre durant la lutte sachant que les actions des sections spéciales ne doivent affecter en rien le service normal du Régiment.

Le 20 août, le colonel Lizé (John de Marguerittes), commandant les Forces Françaises de l'Intérieur pour le département de la Seine annonce le rattachement de *Sécurité Parisienne* ⁴³⁶ aux F.F.I.

Le même jour le lieutenant-colonel Camus fraîchement promu ⁴³⁷ au commandement du Régiment, rassemble les sections spéciales des compagnies clandestines (six compagnies qui totalisent six cent cinquante et un sapeurs-pompier) dans la cour de la caserne Duplex. On distribue à chaque sapeur-pompier un brassard tricolore ⁴³⁸ portant une numérotation spécifique: le chiffre des mille indique la compagnie clandestine d'intervention ; le chiffre des centaines la section ; le chiffre des dizaines le groupe enfin le chiffre des unités le « partisan ».

3.2 Les actions du groupement régimentaire de résistance.

Au cours de la Libération, les opérations entreprises par les compagnies clandestines de *Sécurité Parisienne* sont d'une grande diversité. Onze sapeurs-pompier y perdent la vie et quinze sont blessés.

3.2.1 : Préfecture de Police ⁴³⁹.

Dans la mesure où un piquet de garde du Régiment se trouve en permanence à la Préfecture, les sapeurs-pompier sont présents dès les premières heures de l'insurrection. Le 21 août, deux sections spéciales comptant quarante quatre hommes en tenue civile se rendent sur l'île de la Cité pour renforcer les effectifs déjà présents.

3.2.2 : Distribution de journaux.

Le 20 et 21 août, des distributions dans les centres de secours (pour une redistribution à la population) du premier bulletin d'information de la France libérée, « *L'information officielle des Armées de la République* », sont effectuées en tenue civile par des sapeurs-pompier des sections spéciales.

3.2.3 : Dressage de barricades.

Dans la nuit du 22 au 23 août, des sapeurs-pompier du groupement de résistance aident à l'aménagement et à la construction de barricades ⁴⁴⁰ dans le 5^e et 15^e arrondissement ainsi qu'à la pose de mines anti-chars.

⁴³⁵ Dans la consigne n° 2: « (...) toute désertion au profit d'un groupe quelconque sera considéré comme un abandon de poste. »

⁴³⁶ Dans la nuit du 19 au 20 août, à 2 heures du matin, le préfet de police Luizet donne l'ordre à *Sécurité Parisienne* de prendre le Régiment en main.

⁴³⁷ Par ordre de service n°27/GMP/EM en date du 26 août 1944 du général de corps d'armée Koenig, délégué militaire provisoire de la République pour la zone Nord, le lieutenant colonel Camus Aimé est désigné pour assurer le commandement provisoire du Régiment à compter du 20 août 1944 (l'affectation ancienne de Camus et la 4 compagnie, chef de Bataillon, commandant du bataillon Sud).

⁴³⁸ Les brassards sont confectionnés par les familles et par les sœurs de Notre Dame de la Miséricorde à Vitry.

⁴³⁹ Une mission en gare de Bercy est entreprise le 24 août au soir par un détachement composé de sapeurs-pompier en civil et armés afin d'entreprendre la recherche de munitions dans un wagon allemand. La reconnaissance faite, le commando de sapeurs-pompier fait envoyer un camion chargé de munitions à la Préfecture ainsi qu'une ambulance chargée d'explosifs, mines, engins divers et appareils d'optique à l'état-major.

⁴⁴⁰ Sur demande des F.F.I. une section spéciale de la 9^e compagnie clandestine aide à l'aménagement d'une barricade face au n°410 de la rue Vaugirard (15^e arrondissement).

3.2.4 : Instruction au maniement d'explosifs et au déminage.

Le 21 août, aux postes de commandement F.F.I. des 5^e et 6^e arrondissement, des sapeurs-pompiers des sections spéciales donnent des instructions sur le maniement des mines anti-chars et leur désamorçage par des moyens de fortune.

Le 25 août et 26 août, des sapeurs-pompiers visitent les centraux téléphoniques souterrains du Sénat pour déceler et désamorcer des charges explosives. Le 27 août ce sont les jardins du ministère des Affaires Etrangères qui sont « sondés » afin de procéder au désamorçage des nombreux explosifs.

3.2.5 : Instruction au maniement d'explosifs et au déminage.⁴⁴¹

Des reconnaissances au moyen d'engins incendie roulant à vitesse réduite sont effectuées dans les rues de la capitale sur les positions, les effectifs et les moyens de l'occupant.

Parallèlement des reconnaissances sont faites à pied des sapeurs-pompiers habillés en tenue de sortie ou civil sur les emplacements où ont été dressées des barricades.

3.2.6 : Attaque de points de résistance allemands.⁴⁴²

24 août un groupe de sapeurs-pompiers armés investit avec l'aide d'éléments extérieurs la caserne Fontenoy, dépôt de vivres allemands.

25 août une section spéciale armée participe à l'assaut de l'Ecole Militaire.

3.2.7 : Service d'ordre et de protection

Le 25 août au soir, à l'Hôtel de Ville, des sapeurs-pompiers assurent le service d'ordre lors du passage du général de Gaulle et le 26 août au cours de sa descente sur les Champs-Élysées. Parallèlement des sections spéciales assurent la sécurité de l'Amiral d'Argenlieu à l'hôtel Claridge.

3.2.8 : Transports divers

Tout au long la libération les sapeurs-pompiers des sections spéciales assurent le transport au moyen d'engins incendie ou de voitures de liaison de groupe F.F.I (dans différents secteurs de Paris et de la Banlieue), de caisses de munitions, d'armes, d'essence, d'huile mais aussi de farine et lait qui sont entreposées dans les cliniques et pharmacies pour en éviter le pillage.

3.2.9 : Chasse aux tireurs des toits.

La recherche de tireurs isolés et effectués les 25 et 26 août par plusieurs sections spéciales du groupement *Sécurité Parisienne*. Six pompiers trouvent la mort au cours de ces opérations. Six tireurs dont quatre allemands sont arrêtés au n° 116, 136 et 140 de l'avenue des Champs-Élysées. Au soir du 26 août, jour de recon-



Sapeur-pompier et soldat de la 2^e DB

⁴⁴¹ Activité primordiale pour laquelle le Régiment œuvre régulièrement en offrant une infinité de renseignements précieux. Sont privilégiés ceux se rapportant à la situation géographique des usines, les destructions résultant des bombardements alliés, l'emplacement des dépôts d'essence, les parcs de véhicules allemands stationnés dans la région parisienne. Les renseignements économiques sont centralisés par le réseau Centurie A et B vers le 2^e bureau qui les transmet au Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA).

⁴⁴² Au cours de ces opérations trois sapeurs-pompiers trouvent la mort.

-Sapeur Année (2^e compagnie d'incendie) : tué le 21 août, boulevard Magenta (côté pair angle rue St-Vincent de Paul).

Alors qu'il rentre d'une mission à la Préfecture de Police vers 11 heures, il se retrouve pris boulevard Magenta dans un combat entre FFI et allemands. Il fait feu de son arme pour aider les FFI et tient son poste jusqu'à épuisement de ses munitions. Blessé légèrement d'une balle à la tête, il est abattu un peu plus tard d'une balle explosive qui le touche en plein cœur.

-Sapeur Ponsard (Compagnie hors rang) : tué le 25 août à Paris au n° 8, place de la République (angle boulevard Voltaire).

Vers 16 heures il est chargé avec plusieurs pompiers par le commandant Darcourt (FFI) d'empêcher les allemands de reprendre une pièce anti-char momentanément abandonnée par ses servants. Blessé à l'épaule gauche, il décède à l'hôpital Saint Louis.

-Lieutenant Hahn (9^e Compagnie). Grièvement blessé par balles le 25 août à en se portant spontanément avec un petit groupe de volontaires à l'attaque des allemands puissamment armés au fort de la Briche (Saint Denis). Hahn meurt de ses blessures à l'hôpital de Saint-Denis.

⁴⁴³ Au cours de ces opérations, six sapeurs-pompiers trouvent la mort.

-Sapeur Prochasson (12^e compagnie d'incendie) : tué le 25 août au n° 116 avenue des Champs-Élysées

Placé sur la terrasse de l'immeuble au n° 116 avenue des Champs-Élysées avec un camarade. Vers 20 heures, le groupe est pris à partie par un tireur probablement posté dans l'immeuble qui fait face. Le sapeur Prochasson reçoit une balle en pleine tête

-Sapeur Birlinger (2^e compagnie d'incendie) : tué le 25 août avenue des Champs-Élysées (hauteur de la rue de Berri).

En mission spéciale dans le secteur des Champs-Élysées, il traverse l'avenue dans l'intention de débusquer des tireurs ennemis qui harcèle les troupes américaines. Il franchit la moitié de l'avenue quand obus tiré depuis les Tuileries balaye la chaussée. Ce dernier le blesse très grièvement en lui arrachant la jambe. Le sapeur Birlinger meurt quelques instants plus tard.

-Adjudant Mouchet (Compagnie hors rang) : tué le 25 août, face au n° 252 rue de Rivoli

Voulant s'emparer de quatre soldats allemands qui décident de se rendre, angle place de la Concorde et rue de Rivoli et pris sous le feu d'une mitrailleuse allemande qui est positionné sur les toits du ministère de la Marine. Légèrement blessé une 1^e fois, il est atteint par plusieurs projectiles quelques mètres plus loin voulant traverser la rue de Rivoli (balle cuisse droit et perforation de l'abdomen).

-Caporal-chef Lemaire (8^e compagnie) : tué le 25 août au n° 27 de la rue du Château d'Eau.

ciliation des français avec leur histoire et qui marque le triomphe personnel du général de Gaulle, flottent sous l' Arc de Triomphe et au sommet de la Tour Eiffel, les deux drapeaux tricolores fixés et déployés la veille par les pompiers de Paris.

La caserne Duplex siège de la compagnie régimentaire d'instruction a été transformée en un vaste camp improvisé recevant par centaine des prisonniers allemands de jour comme de nuit (jusqu'à trois mille trois cent quatre vingt dix entre les journées du 26 et du 27 août). Les autres compagnies assurent quant à elles sur ordre du Gouverneur militaire de Paris la garde des principaux établissements de leur secteur précédemment occupés par les allemands et risquant d'être pillés par la population ainsi que ceux présentant un danger tels que les dépôts de munitions...

L'action des sapeurs-pompiers au cours de la libération de Paris n'a pas dérogé aux propos que le journal « Aujourd'hui » tenait à leur sujet dans un article en date du 24 septembre 1943: « *des hommes qui les premiers sont là, prêt à sacrifier leur vie pour sauver celle de leur semblables (...)* D'eux pourtant il n'est question dans les palmarès du zèle et de l'abnégation (...) C'est que les sapeurs-pompiers considèrent avec simplicité que l'accomplissement d'un devoir d'Etat n'offre pas matière à publicité. Dans l'effolement inévitable, ils apportent le sang froid, dans le désordre la méthode, dans la débandade la discipline (...) Dans ce régiment parisien, l'initiative et le cran sont le premier et informel article de la théorie ».

Cependant aucun n'aura résumé avec autant de justesse et d'éloge l'action historique du Régiment sous l'occupation et pendant la Libération le général de Gaulle: « *Paris, libéré de l'ennemi, sait ce qu'il doit au régiment de sapeurs-pompiers. A tant de dévouement prodigué tout au long des années par le Régiment, la guerre a ajouté les épreuves dignement subies pendant l'odieuse invasion et l'honneur des combats victorieux de la libération* ». Paris, 14 novembre 1944.

Cne (R) Emmanuel RANVOISY
Conservateur

Musée de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

En sortie vers 15h15, il apprend dans la rue qu'un milicien est posté sur les toits de la rue du Château d'Eau et tire sur les passants. Il se procure un revolver et se lance courageusement à la recherche de ce dernier qu'il repère sur le toit du n° 34. Alors qu'il monte au n° 27, Lemaire est grièvement blessé et meurt peu après. Le milicien est abattu.

-Caporal-Chef Evrard (14^e compagnie) : tué le 26 août au n° 56 rue de la Fédération / cité Morieu.

Vers 18h30, au cours d'échauffourées provoqués par des tirs en provenance de toits proches de la caserne Duplex, Evrard meurt touché d'une balle en pleine tête alors qu'il se porte sur l'un d'entre eux.

-Sapeur Bertel (22^e compagnie) : tué le 26 août au n° 13 rue Presle (angle rue Duplex et Alasseur).

Utilisant les tours du clocher comme meurtrières, un tireur harcèle la cour de Duplex du haut du clocher de l'Eglise Saint Léon. Bertel monte avec autre pompier dans immeuble situé à l'angle de la rue Duplex et de la rue Alasseur. Touché dans le dos Bertel meurt quelques instants plus tard.

Autres

- Sapeur Bertrand (24^e Compagnie) : tué le 20 août devant mairie de Montreuil

Le sapeur Bertrand est tué d'une balle en plein cœur devant la mairie de Montreuil-sous-Bois par des miliciens qui passent en voiture et tirent dans sa direction. Ce dernier s'était joint depuis le 18 août au groupe de résistance qui occupait la mairie.

- Médecin de 2^e classe Pouységur (10^e Compagnie). Tué le 17 août alors qu'il est pris sous une vive fusillade en allant porter secours à une personne blessée par balle.